

## BOWLING Tournoi par équipes

Lieux de compétition : La Plaja Viale Kennedy, 2 Catane

Dates de l'événement : 20-21-22 juin 2024

Horaires :

20 juin 2024 1er tour à 09h00 - 15 équipes 2e tour à 12h00 - 15 équipes 3e tour à 15h00 - 15 équipes

21 juin 2024 1er tour à 09h00 - 15 équipes 2e tour à 12h00 - 15 équipes 3e tour à 15h00 - 15 équipes

22 juin 2024 09h00 - Quarts de finale 11h15 - Demi-finales 12h30 - Finale

Récompenses : Médailles pour le 1er, 2e et 3e classé

### Règlement Technique

Exigences requises : La participation est ouverte à tous les membres (hommes et femmes) dûment enregistrés, à jour du paiement des frais d'inscription et avec une déclaration médicale de condition physique.

Déroulement : Une équipe est composée de 4 joueurs ou joueuses. Les femmes reçoivent un handicap de 5 quilles par partie. En cas d'absence ou de blessure d'un joueur ou d'une joueuse, 125 quilles seront ajoutées par partie. La substitution d'un joueur est autorisée, mais le remplaçant ne peut pas provenir d'une autre équipe. Tous les matchs se déroulent selon le style de jeu européen (sans changement de piste).

Qualification : Chaque équipe joue une série de 3 parties. Les 8 meilleures équipes avec le meilleur score, y compris le handicap, se qualifieront pour la phase finale. En cas d'égalité, l'équipe avec le score individuel le plus élevé accède à la phase finale.

Phase Finale : Les 8 équipes finalistes s'affronteront dans des matchs à élimination directe avec le total de quilles plus le handicap. Le tirage au sort des appariements du premier tour aura lieu à la fin des qualifications. Les règles de la Fédération Internationale de Bowling (FIQ) s'appliquent.

Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent règlement, les règlements de la World Tenpin Bowling Association seront appliqués.

Résultats : Les résultats seront publiés sur le site officiel des WCSG, dans la section bowling et sur l'application correspondante.

Réclamations : Toutes les réclamations concernant le déroulement du championnat doivent être soumises par écrit au Juge de Course dans un délai maximum de 30 minutes à compter de la fin de la rencontre, accompagnées d'un dépôt de 30,00 €, qui sera remboursé en cas d'acceptation de l'appel.

Dispositions finales : Chaque participant voyage et participe aux Jeux sous sa propre responsabilité. L'organisation ne fournit que les premiers secours. Il est obligatoire de toujours avoir une copie de l'assurance personnelle.